

Mauna Kea Technologies annonce l'ouverture d'une procédure de sauvegarde pour restructurer son passif

La démarche vise à optimiser la structure financière de la Société pour l'adapter aux exigences de son développement futur

La procédure offrira également un cadre protecteur favorable à l'avancée des discussions en cours avec des partenaires stratégiques et financiers

Le passif antérieur à la procédure de la Société est gelé durant cette procédure

Paris et Boston, le 31 mars 2025 – 19h00 CEST – Mauna Kea Technologies (Euronext Growth : ALMKT) inventeur de Cellvizio®, la plateforme multidisciplinaire d'endomicroscopie confocale laser par minisonde et par aiguille (p/nCLE), annonce aujourd'hui que le Tribunal des activités économiques de Paris a fait droit à sa demande d'ouverture de procédure de sauvegarde compte tenu de sa situation financière. L'horizon financier de la Société est actuellement assuré jusqu'à fin juin 2025.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté proactive de la direction de Mauna Kea Technologies de créer les conditions les plus favorables à la réussite de sa transformation et de maximiser la valeur unique de sa technologie. Durant cette période d'observation, la Société poursuivra ses activités sous la protection juridique offerte par la procédure, tout en bénéficiant de conditions plus favorables pour conclure ses négociations stratégiques et financières. À ce titre, le passif antérieur à la procédure de la Société est gelé durant la durée de la procédure.

Dans ce contexte, Mauna Kea Technologies entend finaliser les discussions en cours avec plusieurs partenaires stratégiques ainsi que des investisseurs financiers de long-terme.

En parallèle, la Société engagera des négociations avec ses créanciers en vue de parvenir à une structure financière équilibrée, en réduisant son endettement et en sécurisant les liquidités nécessaires pour lui permettre de déployer son plan stratégique vers la rentabilité. À ce jour, l'endettement de la Société s'élève à 36 millions d'euros, dont 31 millions d'euros de dettes bancaires.

Dans ce cadre, le Tribunal des activités économiques de Paris a désigné la SELARL THEVENOT PARTNERS, en la personne de Maître Aurélia Perdereau, en qualité d'administratrice judiciaire avec mission de surveillance de Mauna Kea Technologies, ainsi que SCP BTSG, en la personne Maître Stéphane Gorrias, en qualité de mandataire judiciaire.

La Société tiendra informé le marché de l'évolution de la procédure et, plus généralement, de la situation financière de Mauna Kea Technologies.

À propos de la procédure de sauvegarde

La procédure de sauvegarde peut durer jusqu'à douze mois et protège les sociétés qui ne sont pas en cessation des paiements afin de leur permettre de résoudre leurs difficultés et de poursuivre leurs activités.

À propos de Mauna Kea Technologies

Mauna Kea Technologies est une entreprise mondiale de dispositifs médicaux qui fabrique et commercialise Cellvizio®, la plateforme d'imagerie cellulaire in vivo en temps réel. Cette technologie offre une visualisation cellulaire in vivo unique qui permet aux médecins de surveiller l'évolution des maladies dans le temps, d'évaluer les réactions au moment où elles se produisent, de classer les zones d'incertitude et de guider les interventions chirurgicales. La plateforme Cellvizio est utilisée dans de nombreux pays à travers le monde et dans plusieurs spécialités médicales et transforme la façon dont les médecins diagnostiquent et traitent les patients. Pour plus d'informations, consultez le site www.maunakeatech.com.

Mauna Kea Technologies

investors@maunakeatech.com

NewCap – Relations Investisseurs

Aurélie Manavarere / Thomas Grojean

+33 (0)1 44 71 94 94

maunakea@newcap.eu

Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Mauna Kea Technologies et à ses activités. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques incluses dans ce communiqué de presse, y compris, sans s'y limiter, celles concernant la situation financière, les activités, les stratégies, les plans et les objectifs de la direction de Mauna Kea Technologies pour les opérations futures sont des déclarations prospectives. Mauna Kea Technologies estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le Chapitre 2 du Rapport Annuel 2023 de Mauna Kea Technologies, disponible sur le site internet de la Société (www.maunakeatech.fr), ainsi qu'aux risques liés à l'évolution de la conjoncture économique, aux marchés financiers et aux marchés sur lesquels Mauna Kea Technologies est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Mauna Kea Technologies ou que Mauna Kea Technologies ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Mauna Kea Technologies diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions de Mauna Kea Technologies dans une quelconque juridiction dans laquelle une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification selon les lois sur les valeurs mobilières de ladite juridiction. La distribution du présent communiqué peut, dans certaines juridictions, être restreinte par la réglementation locale. Les personnes qui entrent en possession de ce document sont tenues de respecter toutes les réglementations locales applicables à ce document.